



HAL
open science

État des lieux de la fiction télévisée française sur les prisons

Séverine Barthes

► **To cite this version:**

Séverine Barthes. État des lieux de la fiction télévisée française sur les prisons. (Se) représenter la prison : l'univers carcéral en images, Direction de l'Administration Pénitentiaire, Dec 2018, Paris, France. halshs-02097147

HAL Id: halshs-02097147

<https://shs.hal.science/halshs-02097147>

Submitted on 11 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

État des lieux de la fiction télévisée française sur les prisons

Séverine Barthes

Journées d'études internationales (*Se représenter la prison : l'univers carcéral en images*)

Paris (France), 6-7 décembre 2018.

Je vous présente aujourd'hui les premiers résultats d'une recherche exploratoire menée sur la représentation de la prison dans la fiction télévisée française, de ses origines à nos jours, que j'ai commencée suite à l'invitation de la Direction de l'Administration Pénitentiaire à venir vous parler ici aujourd'hui, alors que je travaille habituellement plutôt sur les séries télévisées américaines, notamment *Oz* qui prend place dans l'univers carcéral. Cela explique que, plus que d'une œuvre en particulier, je vais vous parler davantage des tendances qui traversent l'image produite de la prison dans des œuvres télévisuelles fictionnelles françaises. En effet, comme à chaque fois que je débute une nouvelle recherche, je commence par me plonger dans les archives jusqu'au cou et j'essaie de dégager les lignes de force des centaines de documents que je rencontre à force de coups de sonde dans les catalogues, avant de finalement analyser telle ou telle œuvre qui se singularise.

Le point de départ de ma réflexion a été le suivant : la prison semble à la fois un lieu très présent dans la fiction télévisée française, surtout parce que nous produisons beaucoup de séries télévisées policières et judiciaires, et un thème bien malmené parce que, *in fine*, sa description n'est souvent qu'esquissée ou que sa mobilisation se restreint à une simple péripétie (par exemple un prisonnier s'évade et la majeure partie de l'action se passe hors de la prison ; ou alors le héros est un ancien détenu et rien n'est donc montré du lieu ; etc.). Cependant, quelques fictions télévisées se sont intéressées de manière précise à ce lieu, ce qui ne veut pas dire que la représentation proposée est réaliste ou ne pose pas de problèmes en termes de représentativité ou d'image proposée au grand public qui, dans sa très grande majorité, n'a aucune connaissance directe de la prison. La représentation est alors le seul moyen d'accès à la réalité, avec tous les problèmes que cela pose.

Une première recherche dans la base de données du dépôt légal de l'INA, la mémoire de la télévision française, avec la combinaison du mot-clé *fiction* d'une part et des mots-clés *prison*, *détenu*, *pénitentiaire*, *incarcérer* fait remonter un peu moins de 900 résultats. Cela est énorme : si on rapporte ce chiffre à la durée d'existence de la télévision, cela fait presque 13 fictions par an qui traiteraient de la prison. Évidemment, la réalité est tout autre : beaucoup de ces résultats remontent parce que le résumé de la fiction propose comme description d'un personnage « récemment sorti de prison » ou dessine la conclusion du récit par « Untel est condamné à X années de prison ». Dans ces cas, la fiction ne propose pas de représentation de la prison. Ce premier corpus, bien trop large et ne permettant pas une analyse

un peu fine, nécessitait donc un travail sérieux pour évaluer la part réelle de la représentation de la prison dans la fiction télévisée française. Pour ce faire, j'ai élaboré un certain nombre de critères permettant de réduire la masse du corpus pour ne retenir que des représentations quelque peu élaborées de la prison. J'ai également choisi de traiter uniquement les fictions dont l'histoire se passait dans la contemporanéité de la production, afin d'éviter les déformations induites par le décalage temporel entre époque de diffusion et époque représentée.

Je suis ainsi arrivée à un corpus de 62 émissions, diffusées entre 1960 et 2018, en éliminant les adaptations littéraires, les fictions historiques — inspirées de faits réels ou inventés—, les fictionnalisations d'histoires réelles de personnes incarcérées (biopics Patrick Dils, Jacqueline Sauvage), les fictions placées dans un pays autre que la France et les fictions dans lesquelles la prison n'était qu'une péripétie (personnage brièvement emprisonné) ou qu'une caractérisation des personnages (personnage évadé, correspondant détenu d'une femme qui est, elle, réellement l'héroïne) : souvent, dans ces cas, la prison est davantage évoquée que décrite et la majeure partie de l'épisode se passe hors de prison. Je me suis également restreinte à la détention proprement dite (préventive, définitive, semi-liberté) et ai exclu les gardes à vue. (qui ont parfois l'étiquette prison dans les descripteurs des fiches de l'INA ou ont le mot prison utilisé à tort dans le résumé).

Première analyse quantitative du corpus

Je vous propose dans un premier temps une analyse quantitative de ce corpus, avec une réflexion sur les différentes catégorisations et les diverses typologies qui permettent d'appréhender ces fictions.

Ces 62 émissions s'échelonnent donc de 1960 à 2018, avec des périodes plus ou moins denses : nous en comptons 10 pour les années 1960, 6 pour les années 1970, 4 pour les années 1980, 12 pour les années 1990, 13 pour les années 2000 et 17 pour les années 2010. Il faut modérer un peu l'impression d'augmentation décuplée à partir des années 1990 en gardant à l'esprit que la diffusion 24h sur 24 des chaînes de télévision hertzienne se met progressivement en place entre 1987 et le début des années 2000. Comme il faut plus de programmes en général pour remplir les grilles, il est logique de trouver aussi une augmentation sensible par type d'émissions ou par thème.

Ce qui est plus intéressant, en revanche, c'est la baisse du nombre de fictions proposant une représentation de la prison entre les années 1960 et les années 1980 alors que le nombre de chaînes augmente (création de la seconde chaîne en 1964, de la troisième chaîne en 1973, de Canal Plus en 1984, d'une cinquième et d'une sixième chaînes en 1986). Ainsi, sur ces trois décennies, le nombre de fictions mettant en scène la prison décroît alors que le nombre de chaînes augmente régulièrement et que le nombre d'heures diffusées hebdomadairement par chaîne augmente également (à titre d'exemple, pour

la 1^{ère} chaîne, on compte 34 heures hebdomadaires de programmes en 1953, 68h hebdomadaires en 1968 et 100 heures hebdomadaires en 1985 ; pour la 2^e chaîne, on a 27 heures hebdomadaires en 1968, 103 heures hebdo en 1985). Cette tendance indique ainsi un désengagement progressif de la télévision sur cette problématique entre 1960 et 1989. Il y a même des périodes, parfois longues, de silence total de la télévision fictionnelle sur ces questions, notamment la longue période 1978-1988 qui ne voit qu'une seule fiction, un épisode de la série *Julien Fontanes, magistrat*, en 1986.

On peut essayer d'expliquer cette grande décennie de silence sur la télévision : la quasi coïncidence de la sortie de *Surveiller et punir* de Michel Foucault, qui est publié en 1975, et de la dernière fiction de 1977, *Le Type d'à côté* sur laquelle nous reviendrons, n'est sans doute pas un hasard. La question a sans doute alors été vue comme trop sérieuse et trop complexe à traiter dans le temps limité de la fiction télévisée et elle occupait alors d'autres sphères du débat public. La télévision connaît des cycles et d'autres thématiques ont sans doute pris le relais (il faudrait bien évidemment aller analyser de près les grilles de programmation de l'époque pour valider cette hypothèse). Le retour de ce thème (faisons ici abstraction de l'hapax que constitue l'épisode de 1986) correspond ensuite, en 1989, à la mise en place du format de série policière sur TF1 avec *Navarro* (absent de notre corpus), *Julie Lescaut* (bien présente, elle), *Le JAP, juge d'application des peines*, etc., recréant un effet de mode qui se propage à d'autres chaînes (citons, dans le corpus qui nous intéresse ici, *David Lansky* sur Antenne 2). Ainsi, de 1989 à 1994, après ces dix ans de quasi-silence, on compte pas moins de 12 fictions télévisées traitant de prison, en soirée ou en journée, majoritairement sur le premier diffuseur privé, TF1. La distribution entre chaînes privées (TF1 et M6) et chaînes publiques (Antenne 2 et FR3, France 2 et France 3 ensuite, et La Cinquième) perdure jusqu'au milieu des années 2000 et, depuis 2006, seul le service public s'intéresse à cette question, à l'exception de *La Mante* sur TF1 en 2017. Sans trop nous avancer à faire de la sociologie au petit pied, il faudrait s'interroger sur la façon dont cette restriction a peu à peu influencé les représentations de la prison circulant dans l'espace public, parce que le public de TF1 et de M6 n'a pas du tout la même structure que celui du service public.

Sur ces 62 fictions, seules neuf sont détachées en termes de programmation. Je m'explique : ces neuf fictions ne sont ni des épisodes de série ou de feuilleton, ni des numéros de collection, ni des éléments d'une programmation exceptionnelle avec débat du type « La Soirée continue » sur France 2. Elles sont présentes en majorité à une époque ancienne de la télévision, quand les grilles de programme étaient moins structurées (ces neuf fictions se répartissent ainsi : 3 sur 1964-65, 3 sur 1971-74, 1 en 1977, 1 en 1997 et 1 en 2003. Plus on avance dans le temps, plus cette configuration est rare).

La majorité de ces fictions sont donc des éléments d'un ensemble plus important, en très grande majorité des séries ou feuilletons télévisés. Par ordre décroissant d'importance en nombre d'épisodes, nous relevons les séries et feuilletons suivants :

- Les 6 épisodes de la série *Marion Mazzano*, diffusée sur France 2 en mai 2010, mettant en scène la directrice d'un service de réinsertion d'un centre pénitentiaire.

- 5 épisodes (sur 19) d'un feuilleton aujourd'hui oublié, *Vilain contre Ministère Public*, diffusé en novembre et décembre 1968, qui raconte les débuts d'une jeune avocate qui va défendre Jean Vilain, incarcéré à Fresnes.
- Les 4 épisodes de la série *La Mante*, diffusée en septembre 2017 sur TF1, où la prison est utilisée de manière plus stylisée, voire symbolique, que réaliste.
- Les trois épisodes de la mini-série *Les Impatientes*, diffusées sur France 2 en septembre 2018, qui proposait une chronique de la vie de trois femmes détenues dans la même cellule et était la première brique d'une grande soirée événement *La Soirée continue*.
- Trois épisodes (sur 70 en tout) de la série *Commissaire Moulin, police judiciaire* sur TF1, répartis entre 1976 et 2000, de même que trois épisodes (sur un total de huit) de la série *Le JAP, juge d'application des peines* (toujours sur TF1 entre 1992 et 94).
- La plupart des séries ne propose qu'un seul épisode lié à la question de la prison : c'est le cas de 15 séries policières et judiciaires (réparties entre 1975 et 2017) et de deux séries médicales (*Docteur Sylvestre* en 1997 et *Fabien Cosma* en 2006, toutes deux sur France 3). C'est aussi le cas de deux séries comiques, *La Belle Équipe* en 1960 et *Les Pique Assiettes* en 1989, qui utilisent la prison comme un univers stylisé, absolument pas réaliste, qui offre un écrin aux ressorts comiques de l'intrigue.

Il existe aussi un autre cas, celui des collections. En ce cas, il s'agit de productions unitaires (il n'y a pas de personnages récurrents) rassemblées dans une case de programmation. Dans mon corpus, nous trouvons ainsi deux numéros de *Combats de femmes*, une collection de téléfilms diffusés en *primetime* sur M6 dans les années 2000 : l'un de ces téléfilms s'intéresse à une femme détenue ; l'autre à une femme de détenu. Nous trouvons également cinq téléfilms diffusés en journée sur TF1 à la fin des années 1980 et début des années 1990, rassemblées dans des collections telles que *Drôles d'histoires* ou *Histoires d'amour*. Programmes assez courts (20 à 25 minutes en général), ils utilisent la prison comme un cadre généralement stylisé.

Enfin, deux téléfilms s'inscrivent davantage dans des dispositifs de prestige : le premier est *Par amour* en 2003, un téléfilm produit par Serge Moati, réalisé par Alain Tasma et avec notamment Marthe Keller, Firmine Richard et Catherine Arditi ; le second est le fameux *Médecin-chef à la Santé* en 2012, réalisé par Yves Rénier à partir du livre de Véronique Vasseur avec Mathilde Seigner dans le rôle-titre. Ils sont tous les deux les programmes d'ouverture d'une soirée débat *La Soirée continue* sur France 2.

Analyse qualitative

Je vous propose maintenant un deuxième temps d'analyse, plus qualitative, du contenu même des fictions en m'intéressant aux récurrences qui apparaissent. Quelques-unes étaient attendues avant même le début de cette investigation : par exemple, la figure du policier, du juge, du procureur emprisonné à tort et finalement reconnu innocent, que l'on trouve dans les trois épisodes retenus de *Commissaire Moulin, police judiciaire*, dans un épisode de *Julien Fontanes, magistrat*, un épisode de *David Lansky*, un épisode de *François Kléber*, et dans un double épisode de *Caïn*. Ces épisodes, souvent, mettent en avant la dureté de la vie en prison, voire le danger qu'on y court puisque les héros, ou leur collègue incarcéré, sont souvent menacés spécifiquement du fait de leur statut de fonctionnaire de police ou de justice. Mais il faut noter que ces épisodes ne sont quasiment jamais des occasions d'un discours progressiste sur la prison : il y a certes des innocents incarcérés qu'il faut faire sortir, mais les autres détenus sont coupables et, à ce titre, on ne s'interroge guère sur l'illégitimité de la violence qu'ils subissent. Si l'on peut améliorer la justice, en évitant l'erreur judiciaire, on ne voit la plupart du temps aucun problème dans l'institution pénitentiaire en elle-même.

Une autre récurrence relativement attendue était celle de la figure du médecin exerçant en prison : c'est évidemment le cas du téléfilm adapté du livre de Véronique Vasseur, mais aussi celui des deux séries médicales du corpus. Dans les deux cas, le héros va faire un remplacement dans une prison et y découvre la violence carcérale. Mais entre *Docteur Sylvestre* en 1997 et *Fabien Cosma* en 2006, le ton est très différent : le Dr Sylvestre est affecté dans une prison d'hommes et la violence est le fait d'individus particuliers (détenus ou gardiens) qui font régner la terreur ; de ce fait, il traite essentiellement des blessures et enregistre des décès. Le Dr Cosma, lui, est affectée dans une prison de femmes et les violences auxquelles il est confronté sont systémiques : il traite des affections chroniques ou des complications causées par les mauvaises conditions de détention et, surtout, des problèmes psychologiques liés à l'enfermement ou à la coupure d'avec le milieu familial. S'il y a des comportements individuels condamnables (de la part de prisonnières ou de membres de l'administration pénitentiaire), il y a avant tout un système qui dysfonctionne.

Deux autres fictions font intervenir des médecins exerçant en prison, sans relever du genre médical. Dans un épisode de *Julie Lescaut*, un laboratoire pharmaceutique conduit des tests de médicaments sur des prisonnières, entraînant des morts dont l'un des médecins de la prison aide à cacher la véritable source. Dans un épisode de la série *Le JAP, juge d'application des peines*, il s'agit de tests illégaux qui sont menés par l'alliance improbable du médecin de la prison et d'une des prisonnières qui mène tout le monde (gardiennes incluses) à la baguette. Dans ces deux cas et dans celui de *Dr Sylvestre*, les intrigues abandonnent le réalisme au profit de la dramatisation, au contraire de *Fabien Cosma* et de *Médecin-chef à la Santé*, dont l'enjeu principal est bien la peinture et la dénonciation des conditions de détention via le regard bienveillant du médecin que le téléspectateur est invité à adopter.

Cette volonté, on la retrouve en partie dans *Commissaire Moulin, police judiciaire*, et j'aimerais souligner ici une récurrence à laquelle je ne m'attendais pas : celle d'Yves Rénier, Tout le monde sait qu'il incarnait le commissaire Moulin, peu savent qu'il était très impliqué dans la production au sens large de la série. Il est aussi le réalisateur de *Médecin-chef à la Santé*. Ainsi, il n'est pas du tout incohérent de lui imputer une part de responsabilité dans la représentation de la prison dans cette série policière, et ce de manière très précoce puisque le premier épisode de notre corpus date de 1976 et est le premier de ce type. Dans cet épisode, intitulé « L'Évadé », Moulin se retrouve en prison après avoir aidé un évadé dont il est persuadé de l'innocence. Dans « Le Simulateur », diffusé en février 1992, Moulin s'infiltré en prison pour venger un de ses subordonnés abattu par un truand dont l'un des complices est incarcéré dans un hôpital pénitentiaire. Ce séjour est l'occasion d'une description de la violence de l'univers carcéral. Enfin, dans « Mortelle séduction », en octobre 2000 lors de la reprise de la série, Moulin est incarcéré quand il est suspecté d'avoir tué sa dernière maîtresse en date (car il est un véritable Dom Juan enchaînant les conquêtes). Dans ces trois épisodes, il semble bien que les séquences aient été tournées dans une réelle prison désaffectée. On y retrouve des éléments assez attendus (pierre meulière, architecture panoptique, longs couloirs, travées en étages), que les fictions tournées entièrement en studio ne cherchent même pas à reconstituer tant ils sont spécifiques. Ce n'est pas la seule série à faire cela : *Le JAP, juge d'application des peines* comporte aussi de très nombreuses scènes dans les travées ou devant les cellules. Le décor de l'intérieur des cellules est le plus souvent reconstitué en studio pour des raisons de place (il n'est pas aisé de faire tenir deux ou plusieurs acteurs, un cameraman avec sa caméra et un perchiste avec sa perche dans une vraie cellule).

Ce rapprochement entre *Commissaire Moulin, police judiciaire* et *Le JAP, juge d'application des peines* n'est pas anodin : les deux séries proposent une forme d'esthétisation de la prison. Dans le cas de *Moulin*, ce travail esthétique va se faire sur un mode diégétique : par le regard et la présence de Moulin, l'intérieur de la prison est traité comme l'extérieur de la prison, avec le même type de photographie (alors que beaucoup de fictions vont au contraire travailler la différenciation des deux espaces, souvent à l'aide de clichés sur le monde carcéral, comme la lumière extrêmement crue ou au contraire les recoins obscurs). Dans *Le JAP, juge d'application des peines*, l'esthétisation se fait davantage par la réalisation proprement dite : par exemple, dans les moments de crise (début de mouvements de foule, tentative de suicide d'un détenu), on remarque l'usage récurrent de la contre-plongée totale de la caméra située au centre de l'espace dessiné par les travées en étages et qui saisit le personnage tout en haut, prêt à sauter ou juste avant sa chute, à travers le grillage formé par les filets suspendus qui visent à retenir les objets qui seraient lancés. On obtient ainsi un plan très esthétique, construit, avec une belle profondeur de champ, pour montrer en réalité quelque chose de très cru comme une tentative de suicide ou la mort accidentelle d'un prisonnier.

À cette veine esthétique s'oppose une veine qui vise plus directement le réalisme (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de recherche esthétique, mais qu'elle est moins immédiatement visible). Je rattache à cette veine le *Médecin-chef à la Santé*, sur lequel je ne m'attarderai pas parce qu'il est sans doute l'émission la plus connue du corpus, ni *Les Impatientes*, qui ont été diffusées il y a très peu de temps. Tous deux ont été diffusés dans le cadre d'une programmation spéciale, *La Soirée continue*, ce qui est là encore un signe de leur volonté à la fois réaliste et engagée. Je préfère vous parler d'une fiction que vous ne connaissez sans doute pas, bien plus ancienne. Il s'agit d'un téléfilm intitulé *Détenu*, diffusé sur la 1^e chaîne de l'ORTF le 17 novembre 1964 (il est disponible sur le site ina.fr pour ceux qu'il intéresserait). Écrit par Roger Stéphane et réalisé par Michel Mitrani, tourné en décors réels au Dépôt, à Melun, à Fontevraud qui venait de fermer et à la « Souricière » du palais de justice de Paris, il suit pas à pas l'itinéraire d'un prévenu, ensuite condamné, qui franchit les étapes successives de l'emprisonnement, depuis le commissariat, le Dépôt et la Santé jusqu'au tribunal, la prison centrale de Melun et, finalement, la prison de Fontevraud. On ne le quitte qu'au moment de sa libération. Ce téléfilm, dont la diffusion a ravivé le souvenir d'une grande série documentaire sur la prison de Charles Braban et Frédéric Pottecher diffusée en 1963 par l'ORTF, a été unanimement salué par la presse de l'époque : Jacques Siclier, dans *Le Monde*, dit de *Détenu* que c'est « un de ces témoignages vrais et solides qui ne peuvent exister qu'à la télévision et qui ont [au public] donné une idée juste du mécanisme judiciaire et pénitentiaire. » Il ajoute : « De cette histoire d'où ont été bannis tous les détails qui pouvaient prêter au romanesque ou à l'exceptionnel (pas d'erreur judiciaire, pas de tentative d'évasion, pas de caractères forts, d'étude de mœurs, etc.). Michel Mitrani a fait une tragédie moderne. » Cet aspect tragique et le réalisme quasi documentaire de ce téléfilm explique sans doute la forte impression qu'il a produite sur le public, à tel point que le Garde des Sceaux de l'époque, Jean Foyer, a dû faire une déclaration publique pour dire que l'univers pénitentiaire décrit par Roger Stéphane et Michel Mitrani n'existait plus et que les rigueurs pénitentiaires s'étaient atténuées.

Pour conclure ce trop rapide parcours dans ce corpus de 62 fictions télévisées françaises s'intéressant à la prison, on peut noter la coexistence de deux systèmes de représentations. Le premier propose une image à la fois fantasmée et utilitaire (notamment dans la majorité des séries télévisées policières et judiciaires), où la prison n'est parfois qu'un cadre commode en ce qu'il permet une variation de décors, une touche d'originalité, dans une production de plus en plus massive de fictions sérielles. Cela est même vrai de séries se passant principalement dans l'univers carcéral : la série *Marion Mazzano*, dont l'héroïne est une ancienne policière devenue responsable de la réinsertion dans un centre pénitentiaire, ne propose pas une réelle vision construite de la prison. Ce qui importe principalement, ce sont les relations de Marion avec son mari, qui pourrait être impliqué dans l'accident qui a poussé Marion à quitter la police. Les détenus servent davantage de décors que de porte-parole.

En même temps, d'autres fictions développent un réel discours engagé sur la prison, et ce dès 1964. Elles sont moins nombreuses que les précédentes, mais ont souvent eu un impact plus important. Il faut cependant définir le type d'impact : elles ont généralement moins modifié en soi les représentations circulant dans la société que permis l'ouverture d'un espace public de débat sur les conditions de vie dans les prisons, d'autant plus quand les conditions de diffusion faisaient du débat un élément de la programmation télévisuelle.

Il reste cependant une question en suspens, et c'est celle de notre propre mémoire des fictions télévisées parlant de prison. *Détenu*, je l'ai dit, est remarquable et, à ce titre, l'INA l'a mis à disposition sur son site. Mais il est un autre téléfilm remarquable à plus d'un titre, *Le Type d'à côté*, diffusé le 10 décembre 1977 sur FR3, qui n'est visible qu'en se déplaçant dans le centre de consultation de l'INA et qui ne sera sans doute jamais disponible sur le site ina.fr. Ce téléfilm est à la fois une prouesse technique (il est l'un des premiers téléfilms tournés en mono caméra vidéo, une technique plus légère utilisée généralement pour les tournages de reportage en extérieur car elle permet de tourner sans éclairage supplémentaire) et un réel projet intellectuel puisqu'il s'agit de l'adaptation d'une pièce de théâtre de Brendan Behan, un des auteurs irlandais les plus renommés et qui a été incarcéré pour avoir participé à l'évasion de membres de l'IRA. Cette adaptation, qui reconstitue l'atmosphère dans une prison la veille et la nuit qui précède une exécution capitale, est interprétée par une troupe composée à la fois de comédiens et d'anciens détenus et est tournée dans la maison d'arrêt désaffectée d'Étampes. C'est typiquement le genre d'œuvres que l'INA met en avant dans le cadre de la valorisation de ses fonds d'archives. Cependant, et c'est là l'un des enjeux peut-être de cette question de la représentation de la prison dans les fictions télévisées, la prison est de fait, en réalité, en prise directe avec les aspects les plus dérangeants d'une société. Les fictions dont je vous ai parlé, si elles pouvaient choquer dans la mise en scène des conditions de détention, étaient relativement sages et consensuelles dans la peinture des « méchants » de l'histoire. Ici, c'est bien plus brut : dans le premier tiers du téléfilm, on assiste à un dialogue entre prisonniers qui éructent littéralement leur homophobie à l'égard d'un autre détenu, dans une diatribe qui est aujourd'hui proprement inacceptable socialement, et encore plus à une heure de grande écoute à la télévision. Nous touchons, ici, aux limites de la représentabilité, dont les normes varient dans le temps et qui stérilisent peut-être la représentation de la prison sur ce média de masse que reste la télévision, malgré les discours techno-enthousiastes qui proclament régulièrement sa mort.